

Question écrite du 4 juin 2014 de M. Simon Brandt: «Salaires, indemnités et revenus dans les conseils d'administration et les fondations dépendant de la Ville de Genève».

Je souhaiterais obtenir des informations sur le montant des rémunérations, ainsi que des salaires, dans les différentes fondations – voire sociétés – où la Ville de Genève a une influence ou une participation prépondérante, soit les commissions et conseils d'administration figurant dans la liste ci-dessous:

- Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;
- Fondation du Grand Théâtre de Genève;
- Fondation de Saint-Gervais Genève;
- Fondation d'art dramatique de Genève;
- Conseil d'administration de 022 Télégénève SA;
- Fondation pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées (FAHPA);
- Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (Fondetec).

Pour chacune d'entre elles, je désirerais ainsi connaître:

1. Le montant annuel des indemnités du président du conseil de fondation, respectivement du conseil d'administration, ainsi que tous les éventuels revenus subséquents à la fonction (avantages en nature, bonus, etc.).
2. Le montant annuel des indemnités des membres du bureau, respectivement du conseil de fondation ou d'administration, ainsi que tous les éventuels revenus subséquents à la fonction (avantages en nature, bonus, etc.).
3. Le salaire annuel de l'ensemble des cadres dirigeants de chacune des institutions (directeur artistique/administratif/financier, secrétaire général, etc.), ainsi que tous les éventuels revenus subséquents à la fonction (avantages en nature, bonus, etc.).